



Pôle de proximité
de Montebourg

Fiche Individuelle d'inscription

RESTAURANT SCOLAIRE et GARDERIE PERISCOLAIRE 2024-2025

A retourner au POLE DE PROXIMITE accompagné du dossier administratif joint **avant le 10 juin 2024**

ELEVE

NOM : **Prénom** :

Date de naissance :

Sexe (1): F M

Etablissement fréquenté : (1) Groupe scolaire A. Lefiliâtre Montebourg RPI de Quinéville
 Ecole Maternelle de Montebourg

Classe (rentrée 2024) :

INSCRIPTIONS

Votre enfant sera inscrit pour l'année scolaire et sera systématiquement orienté vers les services choisis.

Mon enfant fréquentera le service RESTAURATION (1) : Oui Non

Si Oui, cocher les jours de présence Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Mon enfant fréquentera le service GARDERIE (1) : Oui Non

Si OUI, mon enfant participera à « l'aide aux devoirs » (pour les élèves de l'élémentaire uniquement) :

Oui Non

Attestations employeur à joindre impérativement au dossier pour toute inscription à la garderie

Votre enfant sera inscrit à l'année, vous le déposerez et le reprendrez à la garderie les jours de votre choix en fonction de vos besoins.

Si vous souhaitez le reprendre le soir après la classe, il vous suffira d'aller le chercher à la garderie à 16H30. Attention, à partir de 16H40 le service de garderie vous sera facturé.

FACTURATION

NOM PRENOM

Adresse de facturation.....

.....

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, veuillez nous préciser si votre enfant est inscrit au **TRANSPORT SCOLAIRE** ? Oui Non

Nous vous rappelons que l'inscription doit être effectuée en ligne sur le site : www.capotentin.fr

Si votre enfant est inscrit au transport scolaire et à la Garderie, veuillez informer **les référentes** au minimum la veille afin qu'elles sachent vers quel service les orienter le soir. *Merci d'appeler exclusivement sur le temps scolaire.*

Ecole élémentaire de Montebourg et de Quinéville : Mme GUERIN Maryline au 02.33.93.84.53
Ou au 06.99.46.88.65

Ecole maternelle de Montebourg : Mme AVOINE Patricia au 07.62.16.37.10

(1) Cocher la case correspondante

Date

Signatures des représentants légaux